



PROCÈS-VERBAL N° 12

Réunion du :	28 février 2022
Présidence :	Sylvain DENIS
Présents :	Wahib ALIMI – Alain CHARRANCE – Willy FRESHARD – Céline PLANCHET
Excusés :	Joel BEASSE – Arnaud VAUCELLE
Assiste :	Kevin GAUTHIER

Préambule :

M. ALIMI Wahib, membre du club de NANT'EST FOOTBALL CLUB (519335),
M. CHARRANCE Alain, membre du club S.C.NOTRE DAME DES CHAMPS ANGERS (502159),
Mme. PLANCHET Céline, membre du club POUZAUGES BOCAGE FC (551170),
Ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Appel

Sauf dispositions particulières, les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours* à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- Soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ;
- Soit le jour de la transmission de la décision par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- Soit le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

*Dispositions particulières :

Le délai d'appel est réduit à 2 jours si la décision contestée :

- Porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- Est relative à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- Porte sur le classement en fin de saison.

Frais de procédure

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- Frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- Absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

2. Matches reportés

La Commission fait le point sur les matches reportés à ce jour, dont elle fixe les dates :

	Niveau de compétition	N° de match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date initiale	Date fixée
1	Régional U18 Futsal	24061514	85 Les Sables Tvec 2 - n°547136	Ile D Elle Chaillé V 1 - n°506956	09/01/2022	A fixer
2	Régional U18 Futsal	24061515	Laval Etoile Fc 1 - n°852483	85 Les Sables Tvec 1 - n°547136	08/01/2022	A fixer
3	Régional U18 Futsal	24061518	85 Les Sables Tvec 1 - n°547136	Le Mans Fc 1 - n°537103	16/01/2022	A fixer
4	Régional U18 Futsal	24061520	Ile D Elle Chaillé V 1 - n°506956	Laval Etoile Fc 1 - n°852483	15/01/2022	A fixer
5	Régional U18 Futsal	24061522	Nantes Doulon Bottie 1 - n°553688	Montaigu Vf 1 - n°507116	14/01/2022	A fixer
6	Régional U18 Futsal	24061523	Laval Nord As 1 - n°550299	85 Les Sables Tvec 2 - n°547136	15/01/2022	A fixer
7	Régional U18 Futsal	24061531	Ile D Elle Chaillé V 1	Nantes Anf Futsal 1	05/02/2022	A fixer
8	Régional U18 Futsal	24061534	Laval Nord As 1 - n°550299	Le Mans Fc 1 - n°537103	06/02/2022	A fixer
9	Régional U18 Futsal	24061539	Laval Nord As 1 - n°550300	Nantes Anf Futsal 1	13/02/2022	A fixer
10	Régional U15 Futsal	24061180	Nantes Doulon Bottie 1 - n°553688	Laval Etoile Fc 1 - n°852483	09/10/2021	A fixer
11	Régional U15 Futsal	24061199	Ile D Elle Chaillé V 1 - n°506956	Laval Etoile Fc 1 - n°852483	15/01/2022	A fixer
12	Régional U15 Futsal	24061201	Montaigu Vf 1 - n°507116	85 Les Sables Tvec 1 - n°547136	15/01/2022	A fixer
13	Régional U15 Futsal	24061207	Nantes Anf Futsal 1	Montaigu Vf 1	19/02/2022	A fixer
14	Régional U13 Futsal	24061055	Ile D Elle Chaillé V 1 - n°506956	Nantes Anf Futsal 1 - n°554447	17/10/2021	A fixer
15	Régional U13 Futsal	24061089	Ile D Elle Chaillé V 1 - n°506956	Stephanoise Futsal 1 - n°563918	08/01/2022	A fixer
16	Régional U13 Futsal	24061091	Nantes Doulon Bottie 2 - n°553688	85 Les Sables Tvec 1 - n°547136	09/01/2022	A fixer
17	Régional U13 Futsal	24061094	Laval Etoile Fc 1 - n°852483	Nantes Doulon Bottie 2 - n°553688	23/01/2022	A fixer
18	Régional U13 Futsal	24061095	Nantes Etoile Futsal 1 - n°590209	Ile D Elle Chaillé V 1 - n°506956	23/01/2022	A fixer
19	Régional U13 Futsal	24061096	Stephanoise Futsal 1 - n°563918	Montaigu Vendee Foot 1 - n°507116	22/01/2022	A fixer
20	Régional U13 Futsal	24061097	Nantes Anf Futsal 1 - n°554447	Nantes Doulon Bottie 1 - n°553688	23/01/2022	A fixer

La Commission invite les clubs concernés par les matches susmentionnés à fixer ces rencontres d'un commun accord entre les deux clubs. Une fois la date retenue, la Commission demande aux deux clubs concernés par une rencontre, de confirmer cette date au service *compétitions* de la Ligue de Football des Pays de la Loire : competitions@lfpl.fff.fr

-Date limite pour fixer ces rencontres : dimanche 8 mai 2022.

-Date limite pour un retour vers les services de la Ligue de Football des Pays de la Loire : jeudi 28 avril 2022.

3. Coupe Pays de la Loire Futsal

➔ Homologation des 16^{èmes} de Finale (3^{ème} Tour)

La Commission prend connaissance et homologue les résultats des 16^{èmes} de Finale.

➔ Tirage au sort des 8^{èmes} de Finale (4^{ème} Tour)

La Commission procède au tirage au sort des rencontres, qui auront lieu le samedi 19 mars à 16h sur le terrain du 1^{er} club nommé, sauf cas particuliers liés aux disponibilités de salles.

Il y aura 8 matchs :

1. 548578 – TRELAZE FALA 1 // 537103 – LE MANS FC 1
2. 506956 – ILE D'ELLE CHAILLE 1 // 548580 – TRELAZE SPORTING 1
3. 590209 – NANTES ETOILE FUTSAL 1 // 507116 – MONTAIGU FC 1
4. 590482 – VILLAINES A.F.J.V. 1 // 554447 – A. NANTAISE FUTSAL 1
5. 501972 – MONTSURS USCP 1 // 563918 – STEPHANOISE FUTSAL 1
6. 501948 – CHATEAUBRIANT VOLT. 1 // 582328 – NANTES METROP FUTSAL 2
7. 560160 - BOUGUENNAIS FOOT 1 // 554193 – BAZOUGERS FUTSAL 1
8. 511629 - SPAY USN 1 // 550299 – A.S LAVAL NORD 1

➔ Suite de la compétition

La Commission informe les clubs que les ¼ de Finale se dérouleront le samedi 9 avril 2022 à 16h sur le terrain du 1^{er} club nommé, sauf cas particuliers liés aux disponibilités de salles.

Le tirage au sort des ¼ de Finale se déroulera en présentiel au Centre Régional Technique (CRT), le 24 mars 2022 à 19h30. A l'occasion de ce tirage, les clubs encore en lice recevront un jeu de maillot.

➔ Finale

La Commission travaille à l'élaboration de la Finale de la Compétition, et communiquera le lieu et la date (ainsi que pour l'ensemble des Finales Régionales), dans les meilleurs délais.

4. Coupe Nationale Futsal

➔ Phase nationale

La Commission prend connaissance des résultats des 16^{èmes} de Finale, et félicite l'ensemble clubs des Pays de la Loire pour leur parcours.

La Commission prend connaissance du tirage au sort des 8^{èmes} de Finale, et souhaite bonne chance aux deux clubs des Pays de la Loire encore en lice.

5. Championnats Seniors Futsal

➔ Forfaits

Régional 1 Futsal : Rencontre n° 23443748 du 12.02.2022 - Le Mans F.C 1 (537103) / St-Herblain Pepite 1 (580726)

La Commission enregistre le forfait d'avant match de l'équipe du ST HERBLAIN PEPITE FUTSAL CLUB, communiqué par mail.

Conformément à l'article 24 du Règlement de l'épreuve, ST HERBLAIN PEPITE FUTSAL CLUB :

-Verse la somme de 100€ à l'équipe adverse

-Est amendé du coût d'engagement (60 €).

6. Championnats Jeunes Futsal

➔ Forfaits

Régional U18 Futsal : Rencontre n° 24061536 du 13.02.2022 - Nantes Etoile Futsal 1 (590209) / Laval Etoile Fc 1 (852483)

La Commission enregistre le forfait d'avant match de l'équipe du NANTES ETOILE NANTAISE FUTSAL, communiqué par mail.

Conformément à l'article 24 du Règlement de l'épreuve, NANTES ETOILE NANTAISE FUTSAL :

-Verse la somme de 100€ à l'équipe adverse

-Est amendé du coût d'engagement (60 €).

Régional U18 Futsal : Rencontre n° 24061545 du 20.02.2022 - Le Mans Fc 1 (537103) / Nantes Etoile Futsal 1 (590209)

La Commission enregistre le forfait d'avant match de l'équipe du NANTES ETOILE NANTAISE FUTSAL, communiqué par mail.

Conformément à l'article 24 du Règlement de l'épreuve, NANTES ETOILE NANTAISE FUTSAL :

-Verse la somme de 100€ à l'équipe adverse

-Est amendé du coût d'engagement (60 €).

Régional U15 Futsal : Rencontre n° 24061208 du 20.02.2022 - Laval Etoile Fc 1 (852483) / Nantes Doulon Bottie 1 (553688)

La Commission enregistre le forfait d'avant match de l'équipe du ET. LAVALLOISE FUTSAL CLUB, communiqué par mail.

Conformément à l'article 24 du Règlement de l'épreuve, ET. LAVALLOISE FUTSAL CLUB :

-Verse la somme de 100€ à l'équipe adverse

-Est amendé du coût d'engagement (60 €).

Régional U18 Futsal : Rencontre n° 24061546 du 20.02.2022 - Laval Etoile Fc 1 (852483) / Montaigu Vf 1 (507116)

La Commission enregistre le forfait d'avant match de l'équipe du ET. LAVALLOISE FUTSAL CLUB, communiqué par mail.

Conformément à l'article 24 du Règlement de l'épreuve, ET. LAVALLOISE FUTSAL CLUB :

-Verse la somme de 100€ à l'équipe adverse

-Est amendé du coût d'engagement (60 €).

7. Coupe Régionale U15 Futsal

La Commission prend connaissance du questionnaire de la C.R. Organisation des Compétitions Jeunes Masculins.

Madame, Monsieur,

La C.R. Organisation des Compétitions Jeunes Masculins souhaiterait connaître votre avis quant à la participation des clubs disputant les championnats régionaux U 15 à la Coupe Régionale Futsal U 15.

Nous vous remercions donc de bien vouloir répondre en cliquant sur le lien suivant : Participation Coupe Régionale Futsal U 15 avant le 6 mars 2022.

8. Sélections Régionales Jeunes Futsal

La Commission fait le point sur les sélections régionales U15 et U18 Futsal et les prochains rassemblements.

9. Calendrier

Prochaine réunion : 24 mars 2022 à 18h30, à Saint Sébastien sur Loire.

Le Président
Sylvain DENIS



Le Secrétaire de séance
Kevin GAUTHIER

